

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE 2020

POUR JUSTIFIER DE VOS REVENUS ET CHARGES AUPRÈS DES TIERS IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2019

Retrouvez cet avis sur impots.gouv.fr Pour vos démarches, pas besoin d'original: il suffit de fournir une photocopie, vérifiable sur impots.gouv.fr/verifavis

M MIRZAD MIR MUJEEBULLA OU MME SAYEDI MIRZAD SADAF **8 RUE DU CHANTIER 8 RUE DU CHANTIER** 68000 COLMAR

Vos références

Numéro fiscal:

Déclarant 1 : 30 34 585 082 340 C Déclarant 2 : 30 36 041 571 479 C

Référence du document : 20 A9 2105883 94

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

1 RUE DE GENEVE 68000 COLMAR

Numéro FIP 680 81 73 5782977789 3 Numéro d'ordre: 25/05/2020 Date d'établissement :

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 * du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique

« Contact »)

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

0,00€

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2019.

Revenu fiscal de référence : 19439 Nombre de parts :

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...) rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots gouv.fr.

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3° année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article

441-6 du code pénal.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un

Date de téléchargement : 25/05/2020

Détail des revenus Salaires	Déclar. 1 20974	Déclar. 2		Total
Autres revenus imposables		1003		
Total des salaires et assimilés ²	20974 - 2097	1003		
Déduction minimale	18877	- 441 562		19439
Revenu brut global	10077	302		19439
Revenu imposable				19439
Impôt sur les revenus soumis au barème 14				0
Montant net de votre imposition				0
IMPOT NET				
IMPOT NET				0
Total de l'impôt sur le revenu net				0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2019 dû : 53				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence ²⁵				19439
PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2020, pour la				
déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de : Plafond total de 2018		Déclar. 1 3973	Déclar. 2 3973	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017		0 + 0 + 3973 + 4052	0 + 0 + 3973 + 4052	
Plafond pour les cotisations versées en 2020		= 8025	= 8025	
RÉSIDENCE EXCLUSIVE RÉSIDENCE ALTERNÉE				
JATION DU FOYER CAS PARTICULIER ENFANTS DONT ENFANTS ENFANTS DONT ENFA MINEURS OU HANDICAPÉS MINEURS OU HANDICAPÉS HANDICAPÉS HANDICAPÉS		ENFANTS MARIÉS S	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS

2.0 Μ

SITUATION DU FOYER